

ASSURANCE:
PERMIS DE
TRAVAIL

ASSURANCE : PERMIS DE TRAVAIL

Éric Mignot

Fondateur de + Simple

Préface de François Asselin

Président de la CPME

Préface

Dans son précédent ouvrage *Ne tirez pas sur l'assurance!*¹, Éric Mignot s'attelait à une tâche ambitieuse : d'un côté, engager le monde de l'assurance à retrouver son sens – entre confiance, protection et mutualisation – et d'un autre, peindre un portrait plus flatteur de ce secteur pour un lectorat qu'il imaginait au mieux lassé, au pire, méfiant.

1. Éditions Débats Publics, 2021.

Préface

Aujourd'hui, il resserre son analyse sur les métiers que les assureurs désignent sous le nom de « niche ». Il examine ce qui, dans le monde du travail, a pu mener à cette impasse que constitue de plus en plus l'« inassurabilité » de certains secteurs. Quel terme ! Quelle impasse ! De trop nombreux professionnels se retrouvent actuellement sans solution d'assurance, c'est-à-dire, dans les faits, sans possibilité d'exercer leur profession. *Assurance : permis de travail*. Par cette formule lapidaire, et dans un livre honnête, mais aussi optimiste, Éric Mignot a su condenser toute la problématique des petits professionnels confrontés à la nouveauté de l'exercice de leur métier ou aux évolutions qui les contraignent : temporalité de leur responsabilité, difficulté dans la compréhension des risques, manque de qualifications reconnues ou nouvelles natures de risques liés au changement climatique... En cherchant à dépasser les clivages et l'incompréhension des assureurs traditionnels devant ces évolutions, il propose, avec un aplomb qui rassure, des solutions au cataclysme que serait le développement de l'inassurable !

Préface

Les petites et moyennes entreprises sont particulièrement touchées par ce phénomène. Or, elles constituent le cœur battant de notre économie, des enjeux qui la traversent, des nouveaux métiers qui la dynamisent et des problématiques entrepreneuriales qui la questionnent. Mieux les comprendre est impératif. Qui mieux que l'assurance peut embrasser ce rôle-là ?

Éric Mignot est particulièrement bien placé pour s'atteler à cette réflexion. Assureur d'une nouvelle génération qui entend conjuguer innovation et prise de risque, et qui surtout refuse de laisser des professionnels sans solution d'assurance, il fait partie de ces entrepreneurs qui sont à la fois en phase avec leur temps, mais qui veulent aussi avoir une longueur d'avance, et regardent vers l'avenir. Son entreprise +Simple, courtier digital et personnalisé, propose des solutions d'assurance personnalisées et évolutives aux professionnels délaissés par les assureurs traditionnels – principalement des indépendants et des TPE (chauffeurs VTC, professions du bien-être, coursiers...) – grâce à des outils innovants. Un processus entièrement numérique permet

Préface

d'envisager précisément les besoins des assurés et de comptabiliser les primes, offrant des solutions sur mesure à celles et ceux qui n'en ont pas : +Simple est à l'écoute de tous ces petits professionnels dont l'exercice questionne aujourd'hui le rapport au risque, qu'il soit lié à l'évolution des métiers ou aux changements du monde. *Assurance : permis de travail* peut ainsi se lire autant comme une plongée dans le temps présent que comme une méditation sur les changements du monde du futur.

Il faut noter enfin que l'esprit d'entreprise anime Éric Mignot au point qu'il propose des solutions qui dépassent l'échelle de l'assurance. Ainsi, dans son dernier chapitre, il appelle à des « assises de la responsabilité », un nouvel espace de dialogue qui réunirait toutes les instances représentatives (professionnels, assureurs, clients). En tant que président de la CPME, je ne mesure que trop le risque de l'inassurabilité pour ne pas être séduit par cette proposition audacieuse d'Éric Mignot. Il est probablement utile de réunir tous les acteurs concernés par les bouleversements que notre économie en mutation fait subir à l'assurance pour dialoguer sur notre avenir commun.

Préface

Risques et responsabilité doivent se définir, mais seulement en allant de pair avec l'esprit de corps qu'Éric Mignot appelle de ses vœux. C'est ainsi qu'une pratique professionnelle se circonscrit : collectivement, à l'intersection des intérêts des différents acteurs, avec réalisme, mais détermination. La nécessité d'une réflexion politique collective me semble être la voie qu'ouvre cet ouvrage avec intelligence.

François ASSELIN,
président de la Confédération des petites
et moyennes entreprises (CPME)

Chapitre 1

Panorama d'un monde inassurable

Quel est ce néologisme, *l'inassurable* ?

Quelle est cette plaie qui touche un nombre de plus en plus important de professionnels que pourtant nous fréquentons tous les jours, de qui nous avons sans cesse davantage besoin, sans savoir que leur métier est mis en péril par ce point aveugle de l'assurance d'aujourd'hui ? Certains doivent cesser leur activité, faute d'assurance, qui est en somme le seul véritable permis de travail.

Le concept d'assurance, inaliénable à notre société moderne, s'impose tel un garant de notre capacité à avancer, à nous développer, en dépit des aléas que la vie nous réserve. C'est par elle que nous tissons, à travers une promesse, une chaîne de solidarité contre les accidents, les calamités, les incertitudes, et surtout les changements inattendus du monde.

L'inassurable, c'est la menace de demain, le défi que nous devons relever dès maintenant pour permettre le bon fonctionnement d'un monde du travail fractionné, générateur de nouveaux risques, remodelé par les nécessités d'une demande en constante évolution et surtout par des dangers nouveaux.

L'inassurable échappe à la protection des assureurs, soit en raison de la nouveauté du risque, soit parce que le risque est jugé trop grand ou trop imprévisible. Une telle réalité pourrait sembler anodine, relever de cas exceptionnels, et pourtant, elle révèle une problématique d'une profondeur insoupçonnée. Imaginons un monde où presque la moitié des professionnels se trouveraient entravés dans leur quête, non pas à cause d'une incompetence ou d'une faille morale, mais simplement parce qu'ils ne trouvent aucune assurance prête à les couvrir. Ces métiers, que l'on appelle improprement les « niches », représentent en réalité près de 40 % de nos professionnels (le courtier + Simple, spécialiste de l'assurance des professionnels que j'ai cofondé, avait fait réaliser cette estimation par un cabinet de conseil qui concluait à ce chiffre).

Chapitre 1

Ce pourcentage est considérable et soulève des problématiques sérieuses, qu'il est impératif de ne pas ignorer. L'inassurabilité engendre en effet une instabilité économique désastreuse, entrave l'innovation et renforce la précarité des professionnels de certains secteurs. Ne laissons pas l'inassurable condamner toute une partie de notre économie.

Ces « niches » appartiennent à des domaines variés allant de l'*hospitalité* (campings, restaurants et hôtels d'altitude ou de plage), de l'automobile (les VTC), du médical ou paramédical (ce que l'on appelle les nouvelles professions du *bien-être*) à la construction, à l'agriculture, à certains services comme les courtiers en assurance ou encore à la distribution spécialisée comme les bureaux de tabac ou les pharmacies.

Qui sont ces professionnels que l'inassurabilité guette dangereusement ? Nous les fréquentons ou nous utilisons leurs services tous les jours sans connaître les défis auxquels ils sont confrontés. Allons à leur rencontre pour mieux les comprendre.